



Pouillot véloce Semprempe

La forêt et son compteur d'écus

Ce circuit de randonnée passe, en partie, dans la forêt du Mont d'Hère d'où vous aurez un point de vue sur un agréable paysage bocager.

Dans cette ambiance forestière, vous pourrez entendre le Pouillot véloce dès le mois de mars car c'est l'un des premiers migrateurs du printemps. Il se reconnaît aisément par son chant très sommaire qu'il égrene mécaniquement (tsip-tsap). On le surnomme « compteur d'écus » en référence à son émission sonore qui, avec un peu d'imagination, peut évoquer des pièces tombant dans une escarcelle. Il est, par contre, difficile à observer car, comme son nom l'indique, il ne tient pas en place dans le feuillage.

Reconnaître les arbres forestiers

Propriété de 192 hectares, la forêt du Mont d'Hère est traversée par plusieurs petites vallées ainsi que des prairies marécageuses et des sous-bois humides caractéristiques. Trois essences attirent l'attention.

Le Hêtre commun, essence européenne appréciant les climats tempérés et humides, est reconnaissable à son écorce grise et lisse et à ses feuilles ornées de poils clairs.



Le sapin de Douglas, conifère originaire d'Amérique du Nord, se reconnaît à l'odeur citronnée de ses aiguilles et ses cônes pendants munis d'écaillés saillantes appelées bractées.

Le Pin Laricio de Corse, conifère aux aiguilles souples et au tronc brun-rougeâtre (devenant gris-argenté), a été implanté pour accompagner le Hêtre commun, dont il partage les mêmes exigences (bonne pluviométrie annuelle, sol, ...).



i Informations

Office de Tourisme
MONTAGNES DE NORMANDIE
Espace Culturel du Houlme
5 place du Général de Gaulle
61220 BRIOUZE
Tél. 02 33 62 81 50
www.montagnesdenormandie.fr

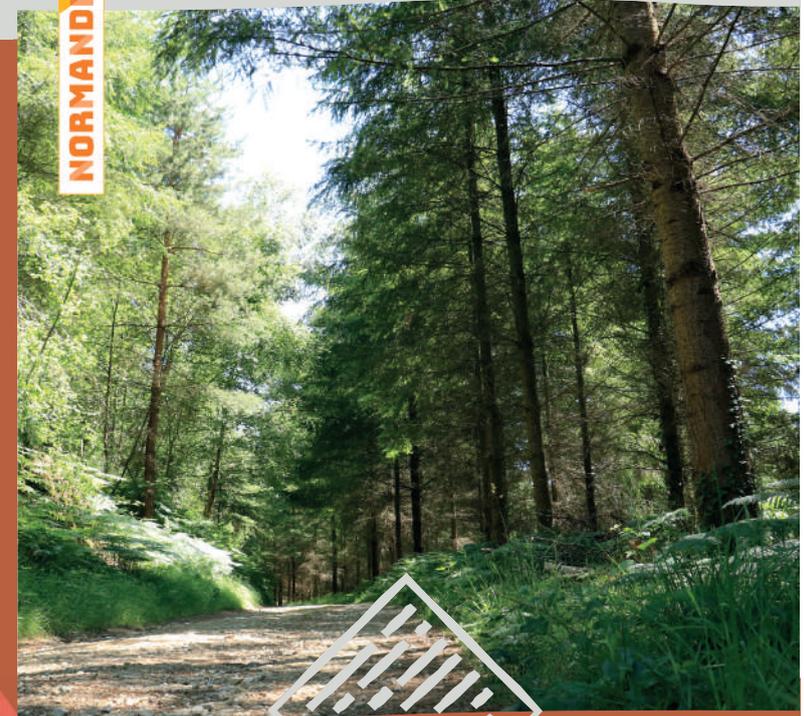
Numéros utiles

32 50 Météo

112 Secours (à partir d'un portable)




NORMANDIE



MONTAGNES DE NORMANDIE

PAUSE & VOUS

Le Ménil-de-Briouze
Le Mont d'Hère

Secteur de Briouze
Le Mont d'Hère

Réalisation en partenariat avec l'association Découverte Bocage Ornaïs



Randonnée
11 km

Le Ménil-de-Briouze

© Crédit photo : CPIE des Collines Normandes - Jacques Toutain - MNT
Extrait de SCAN 25® - © IGN - 2025 - Autorisation n°43-25078 - Reproduction interdite
SIG BE - Infographie : Créaservices - Impression : Corlet

montagnesdenormandie.fr



Circuit 11 km

Le Mont d'Hère

Départ de la Chapelle Longuenoë
(D308 entre le Ménil-de-Briouze et Lonlay-le-Tesson)
(Suivre le balisage jaune)

- 1 De la chapelle Longuenoë, traverser la D308 et continuer en face direction la "Percière"/"Longuenoë". Au panneau "Longuenoë", emprunter à gauche la route jusqu'à la croix de la "Morière".
- 2 Continuer la route à gauche légèrement en face jusqu'à la D308. **Prudence !** La traverser. Tourner à droite et tout de suite à gauche jusqu'au chemin goudronné.
- 3 Prendre le premier chemin à droite. A la route, continuer en face. Poursuivre le chemin à droite. Laisser le chemin qui continue tout droit et emprunter le premier chemin à droite sous les bois. A la route, continuer le chemin en face. Au T, prendre à gauche. A la route, **prudence !** Prendre à gauche. Tourner à droite direction le "Petit Bois Mancelet".
- 4 Emprunter tout droit le chemin qui monte dans la forêt. Lorsque la côte se radoucit, le chemin s'élargit. Obliquer sur la droite jusqu'à rejoindre la D218. Suivre la route à droite.
- 5 Aux chemins sur la droite, laisser celui qui indique "Bel Air" et prendre le suivant juste à côté. A la route, prendre à droite, passer devant le lieu-dit "Le Mont d'Hère". Continuer la première route à droite qui devient un chemin descendant dans l'axe au milieu des bois.
- 6 A la patte d'oie, tourner à droite. A la sortie du bois, laisser le chemin empierré et suivre le chemin à droite. Au T, tourner à gauche puis reprendre le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'au point de départ.

